



Questions-Réponses

Consultation n°C26019

Groupement de commandes pour la production et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire, les accueils de loisirs et divers sites de la Ville (LOT 1), pour les bénéficiaires du portage à domicile (LOT 2)

Question 1 : Lot 2 - Qui est le prestataire actuellement en place ? Fait-il appel à un ou plusieurs sous-traitants, si oui le(s)quel(s)?

Réponse 2 : Le marché actuel a été attribué au groupement solidaire constitué par la société DUPONT Restauration (production des repas) et la POSTE (livraison des repas).

Question 2 : Lot 2 - Pouvez-vous nous communiquer le montant annuel HT en Euro acquitté par la commune au titre du portage de repas à domicile pour la dernière année calendaire?

Réponse 2 : Sur l'exercice 2025, le montant s'est établi à 154 365 € HT.

Question 3 : Lot 2 - Pouvez-vous nous confirmer le nombre total de repas commandés par le pouvoir adjudicateur sur la dernière année calendaire, en distinguant le nombre de déjeuner et le nombre de dîner ?

Réponse 3 : Sur l'exercice 2025 : 17 702 repas (dont 14 517 déjeuners et 3 185 collations du soir).

Question 4 : Lot 2 - La commande du repas du soir peut-elle être dissociée de celle du midi ? ou implique-t-elle systématiquement le repas du midi + le soir ?

Réponse 4 : La commande du repas du soir implique systématiquement le repas du midi.

Question 5 : Lot 2 - Quelle est la boulangerie actuellement retenue ?

Réponse 5 : Cette question relève du secret des affaires due au prestataire actuel.

Question 6 : Lot 2 - Dans notre offre nous proposons au diner : un potage, un produit laitier et un dessert. Est-ce cela pourrait convenir ?

Réponse 6 : OUI